L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT, DU CONSEIL-GÉNÉRAL ET DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ. — NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 3 OCTOBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co. No. 41, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance, $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

L'abonnement est pour une année. Aucun abonnement au journal quotidien ne sera regardé comme discontinué de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, dans le mois qui précède l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et marchands tenant magasins au détail, $80; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $100; les agens pour navires, bateliers et bateaux à vapeur, en un mot [illegible] commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des contribuables est limité à un carré [illegible] pour [illegible] semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles tendant à [illegible] au public à des ventes d'immeubles, [illegible] les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice [illegible] devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, payeront 50 cts par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, [illegible] payeront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des annonces d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan [illegible] de justice, ventes de plantations et habitations, [illegible] à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront [illegible] séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées [illegible] de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que la [illegible] insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il [illegible].

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, ayant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR LA HAVANE—Le steamship ALABAMA, capitaine Windle, partira samedi 14 du courant, à 9 heures A. M. positivement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée. 3 oct

N. B. Les passagers devront se procurer des passeports auprès du consul espagnol.

POUR VERA CRUZ—Le steamer PETRITA, complètement réparé et doublé en cuivre, et parfaitement disposé pour le fret et [illegible], sera prêt à partir pour le port ci-dessus, samedi 30 septembre. Pour plus amples informations, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 71 Vieille Levée. 26 sep—3

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN, Commandant JAMES HOSKEN, Lieut. M. R. Partira en 1843, comme suit:

De N. York pour Liverpool; De Liverpool pour N. York.
Jeudi, 15 juillet, Samedi, 17 juin.
Jeudi, 31 août, Samedi, 5 août.
Jeudi, 19 octobre, Samedi, 23 septembre.

Passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 de frais pour le maître d'hôtel.

Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais de maître d'hôtel.

Les personnes demeurant à une distance, pourront en écrivant et en faisant parvenir la moitié du prix de passage, s'assurer les meilleures cabines non encore arrêtées. Pour fret ou passage, s'adresser à RICHARD IRWIN, 95, Front street, New York. 8 juin

CABOTAGE.

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE POUR LES ATTAKAPAS, par la mer.—Le steamboat à basse pression CINCINNATI arrivera de Charleston vers le 1er octobre, et commencera immédiatement ses voyages sous le commandement du capitaine F. E. Gillet, comme paquebot régulier hebdomadaire pour la Nouvelle-Ibérie, pendant toute la saison. Pour plus de renseignements et d'informations, s'adresser à JOHN HALL, No. 1, Front Levée. 14 sept

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE. Le GOVERNOR YELL, capitaine Auguste Larose, partira pour les ports ci-dessus tous les Jeudis à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée.

N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdain pont et ses intérêts dans le Gov. Yell, M. J. Larose [illegible] chargé de l'entière administration de ce bateau. 6 sept

STEAMER MALLE DES É. U. BRILLIANT, Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangements avec le Clipper pour le transport de la malle le dimanche, le beau steamer à double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera son retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY, 80 Gravier. 25 sept

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orléans et Balize—Le schooner FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et les ports intermédiaires, tous les mercredis, à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à PUDJUT & TEULADE, 28, rue Toulouse. 24 juin

PAQUEBOT régulier pour la Havane—Le brick A 1, TRIBUTE, partira positivement pour la Havane samedi 7 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements et des chambres séparées, s'adresser au capitaine J. M. McConnell à bord ou à REYNAUD & FALLON, 10 Bienville. 2 oct

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Vendredi 6 du courant—Le navire KALAMAZOO, capitaine Robert McCarren [illegible] Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à T. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp. 4 oct

POUR NEW-YORK—(Premier navire partant)—Le paquebot de la ligne de la Louisiane et New York, LOUISVILLE, capt. Hunt, a presque tout son chargement et partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord au marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 6 oct

POUR NEW-YORK—Le navire FAIRFIELD, capitaine E. Cook, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la [illegible] ou à FOSDICK & BROTH, 65, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire JAMES EDWARD, capt. Webster, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magazins et Lafayette. 28 sep

POUR NEW YORK—Le navire de première classe, ST. LEON, capt. Whiting, est actuellement en chargement et partira sous peu, ayant presque tout son fret, pour le reste ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON—Le 5 octobre—Le navire COLOMBO, capt. Geo. Coon, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 28 sept

POUR BOSTON—Le navire ED. EVERETT, capt. Octavius Howes, successeur au Colombo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

POUR BALTIMORE—Le brick COMMAQUID [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune. 26 sept

POUR BALTIMORE—Le brick PECONIC, capt. Path, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER 47 Commune. 14 sept

POUR BALTIMORE—Ligne de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans—Le paquebot fin voilier HAD PERRY, capt. B Chase, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret 100 barriques ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis de la rue Bienville ou à BAILEY & BAXTER, No. 47, rue Commune. 26 sept

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capt. Houte, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 sept

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSS, capt. Merville, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR CHARLESTON—Le brick LANCET, capitaine Hoffes, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 22 aout

ON a besoin d'un navire pour New York. FOSDICK & BROTH. 66 Camp. 9 a

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLÉANS & BOSTON. LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co. Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

[illegible], capitaine Rogers. [illegible], Freeman. Tennessee, Wise. Barque Hudson, Howes. Saxon, Barwell. Nuchus, Lindsey. Southerner, Hewlett.

[illegible] les navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] ont été construits pour le commerce; [illegible] et ont de beaux aménagements pour [illegible] les provisions sont excellentes. [illegible] des capitaines d'expérience, et sont [illegible] passagers. Ces navires montent [illegible] à la remorque. [illegible] respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune. 17 nov.

MAISON A LOUER—Une jolie maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, No. 111, à livrer le 1er octobre prochain. On peut examiner à toute heure de la journée. B. & A. SOULIE, 85 rue Bienville, au premier.

A LOUER—Le magasin No. 37 rue Bienville, actuellement occupé par MM. Hugh C. Gildemeister & co. S'adresser à SCHMIDT & Co.

A LOUER—Le magasin à trois étages, du côté [illegible] No. 38, actuellement occupé par J C Boyd. [illegible] donné le 1er octobre. S'adresser à SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 26 sept

Tuyaux de Plomb patentés de la Manufacture de W. W. Thompson, de St. Louis, Missouri.

[illegible] appelle l'attention du public sur l'excellence de ces tuyaux de plomb fabriqués d'après un procédé [illegible] [illegible] Sud et Ouest des Alleghanys [illegible] et le [illegible] de la fabrication [illegible] [illegible] J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

Ports d'Europe.

EN CHARGE POUR LE HAVRE—Le navire américain A. I. AUSTERLITZ, capitaine R. Brown, ayant partie de son chargement engagée, partira sous peu pour ledit port. Pour fret de 400 balles coton, s'adresser à [illegible] PERRET, 26, rue Toulouse. 22 sept—4

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier MEKALL, capitaine Evans, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co. 73 Camp. 20 sep

POUR BORDEAUX—Le navire CLAIBORNE, capt. Burgess, partira sous peu. Pour fret de 450 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 98 Commune. 15 sept

POUR LONDRES—La barque fine voilière SHANNON, capt. Pike, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & co. 11 sept

POUR LIVERPOOL—Le navire CHATHAM, capt. J. F. Nason, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 98 Commune. 26 sep

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, BIRKENHEAD, capt Brown, reçoit du fret actuellement et partira sous peu. Pour fret de coton ou de tabac, ou pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY & Co. 19 a

BOIS, BOIS, BOIS.

BOIS de construction de toutes dimensions et planches embouvetées pour plancher, continuellement en mains et à vendre à bas prix pour du comptant au moulin de De Pouilly, encoignure St. Pierre, Villeré et Promenade Publique. Des ordres laissés audit moulin, seront exécutés aux plus bas prix et remplis dans le plus bref délai. 17 juin

MARCHANDISES pour habitation—Brodequins noirs chevillés, chapeaux gris, coton de Lowell, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 4 aout

CORDE—100 rouleaux du Missouri, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 4 aout

TOILE à drap, de Russie—30 balles en débarquement du navire Atlas, à vendre par TUFTS & HOBART, 30 Douane. 4 aout

SAVON No. 1, en débarquement du navire Atlas, à vendre par TUFTS & HOBART, 30 Douane. 4 aout

GENIEVRE—50 pipes pur, excellente qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 29 juillet

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes eau-de-vie de champagne à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 29 juil

VIN rouge en caisses des meilleurs crûs, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 26 juillet

EAU de Vie—Très vieille Eau de vie de Cognac, supérieure, 1ère. preuve, en demi pipes, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 21 juil

CONFITURES—35 caisses confitures de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 28 juil

QUELQUES pipes Cognac des marques de Pellevoisin aîné et de Dupuy, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 27 juil—6

CAFÉ de Rio—100 sacs café prime, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

JAMBONS—Épaules, plats côtes—à barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 27 juil

THÉ—240 caisses Thé de différentes descriptions et qualités, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

CHANGE sur Paris—Une traite de francs 684 47 à 10 jours de vue sur Paris, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée. 26 juillet

CHANDELLE Spermaceti—Dimensions assorties, à vendre en magasin par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 18 juil

GRAISSE—300 barillets, 11 barils et 12 demi do. à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 13 juil

BACON—100 barriques jambons, plats côtés et épaules à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 13 juil

PAPIER—400 rames à envelopper, petits et grands dimensions, et 100 rames imitation Kentucky cap, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 11 juil

CORDE d'Emballage—70 rouleaux du Missouri, en débarquement du steam boat Alex. Scott, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée. 11 juil

FARINE—137 barils en débarquement du Ben Franklin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 11 juil

BRIQUES—50,000 en débarquement du brick George, de Gottenburg, à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 45 Vieille Levée. 11 juil

GRILLES pour tombeaux—six grilles en fer creux, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

BOMBAZINE et Mérinos—quatre pièces chaque article, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

VINS fins en bouteilles, des meilleures marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

TOILE damassée et diaprée—Un assortiment à vendre en magasin par WM. FREHN & Co. 56 Douane. 15 juil

VINAIGRE de vin blanc—30 tierçons qualité supérieure, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 17 juil

BRIQUES à carrelage d'équipage—Briques à carrelage pour équipages de sucrerie, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 17 juil

MARCHANDISES DIVERSES—27 barils porc clair, 42 do. mess soft, 7 do. épaules et têtes, 41 do. bœuf intérieur, 13 do porc M. O.—40 barillets et tierçons saindoux frais de l'Ouest, dernièrement débarqué—64 barils haricots blancs—20 barils beurre—5 barils alcool supérieur 64 do au-dessus de la preuve—16 do. vieux whiskey de Bourbon—150 barils farine supérieure—40 barriques bacon, jambons, plats côtés et épaules—8 tierçons jambons—15 barils jambons enveloppés—410 barillets graisse, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 6 juil

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu de jours de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instruments aratoires, &c. courables pour ce marché.

Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines, etc. qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis. W. DINN, 11, Commune. 3 juil

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie, de Bordeaux,

60 barriques vin rouge de Montferrant.
15 do do St. Estèphe, No. 1.
15 do do St. Emilion, vieux.
10 do do Léoville, vieux.
3 balles bouchons demi-longs, fins. J. F. BERCIER & co.

BRODEQUINS, Bottes, &c.—Le soussigné a à vendre en débarquement de la barque Nancy W. Stevens: 48 caisses Brodequins pour hommes, jeunes gens et enfans, en kip et veau; 18 caisses Brodequins Russett pour nègres, de qualité supérieure et marchand; 21 caisses Bottes fortes, idem en kip et en veau marit, cousues et chevillées; 6 caisses escarpins à talons, pour hommes; 6 caisses brodequins d'enfans. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 31 juil

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 250,000 excellente qualité de Welsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 26 mai

ARTICLES pour habitation—Brodequins Russett, chapeaux de laine, blancs et noirs, coton de Lowell, à vendre par FROST & co, 10 Magasins. 6 juil

CONFITURES de la Havane—30 caisses confitures assorties, première qualité, 5 barils marmelade et gelée de gouyave, en petites caisses, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 18 juil

LES soussignés ont transporté leur comptoir au No. 56, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent à vendre: Vieille Eau-de-vie de Cognac en barils, de qualité supérieure,—vieux vin blanc de Sauterne ou—bouchons superfins,—vin rouge en caisses,—Mortiers de marbre, de dimensions assorties, &c. &c. BOUTIN, GALLY & Co. 28 juillet

MARCHANDISES DIVERSES—200 sacs Café prime Rio, 40 sacs Café de Java, 200 caisses Thé 6 et 12 liv, 40 sacs Poivre, 20 caisses Poivre moulu, 50 caisses Sauce Catsup, 20 caisses Sirop de Limon, 10 caisses Confitures assorties, 2 caisses Citrons, 2 caisses Indigo de Manille, 100 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Dame-jeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 40 barils do. blanche, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magazins et Lafayette. 20 juil

CIMENT hydraulique, plâtre de Paris, crins à plâtrer, briques à feu, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 26 juil

CAFÉ Java et Rio—250 sacs café fin vert de Rio, et 40 sacs vieux Java, à vendre par J. W. STANTON & Co, enc. Magasins et Lafayette. 9 aout

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au No. 70 Camp. 22 juil

DAMEJEANNES—1200 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, Curaçao et eau-de-vie de Dantzick, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 2 aout

ARTICLES divers—100 barils farine supérieure du Missouri, nouvellement moulue; 50 dito farine fine, dito; 70 boucauts jambons, épaules et plats côtés; 10 boucauts plats côtés désossés; 60 caisses tabac à chiquer du Missouri; 25 barils fèves blanches; 20 tierçons jambons, épaules et plats côtés; 100 fraquins graisse; 75 do. excellent beurre de l'Ouest; 2 tierçons bœuf fumé; dito tamon; 1 dito langues de bœuf, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 31 juil

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, moulins de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville. J. U. LAVILLEBEUVRE. 28 nov

COFFRES-FORTS EN FER.

LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer salamandres perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en dernier, dans une fournaise et par plusieurs maisons chez lesquelles ils sont en usage, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent du l'humidité. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 15 avril

ROUES de Charrettes—De 3 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bon prix, par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 15 sept

ANISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 10 Bienville. 15 sep

WAGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 16 sept

VOITURES légères pour un cheval, un à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 16 sept

[illegible] J. ALBERT [illegible]

[illegible] 10 aout

SULPHATE de quinine—300 onces [illegible] Pelletier, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 26 aout

GRAISSE [illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 25 aug

FARINE—3 barils [illegible], à vendre par HEWITT, HERAN & Co. [illegible]

GRAISSE—2000 barillets [illegible], à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp.

CAFÉ de Rio, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co. 56 Douane.

VIN de Bordeaux, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co. 56 Douane.

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 25, Commune. 16 sept

CORDAGE de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 sept

SOULIERS pour Dames, dernièrement reçus et à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 24 sept

CAFÉ de Java—A vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 1 sept

CAFÉ de Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

HUILE d'olive—50 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 1 sept

FARINE—2000 barils en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp. 1 sept

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 aout

AMANDES—60 sacs, en magasin et à vendre par J. FRATS, 27, Toulouse. 21 aout

HUILE de Vitriol—25 carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 1 sept

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

GRAISSE—200 barillets prime en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 21 aout

CAFÉ de Rio—En magasin et à vendre par WM. FREHN & Co. 56, Douane. 21 aout

COUVERTURES 3 points à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 92 Gravier. 23 aout

BOTTES pour hommes—20 caisses à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 19 aout

SALARATUS—25 barriques du Nord, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 aout

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 2 aout

CAFÉ de Rio en magasin à vendre par SCHMIDT & Co., 38, Bienville. 16 aout

BALAIS—100 dous. ines, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 16 aout

BEURRE—150 barillets et 40 demi do en débarquement à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24 Poydras.

BACON—Jambons, plats côtés et épaules, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 16 aout

FLANELLE—10 balles flanelle d'Angola, reçue et à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 16 a

JAMBONS, plats côtés et épaules, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

IMITATION de vin de Porto, à vendre par A. DURAND, 7 Conti. 10 aout

VIN BLANC—30 caisses, à vendre par A. DURAND, 7 Conti. 10 aout

EAU DE VIE de pêches, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 10 aout

CIGARES—25,000 Ugues de la Havane, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 10 aout

GENIEVRE américain, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 10 aout

CAFÉ de Rio—20 sacs en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

GRAISSE—70 barils et 80 barillets, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

BEURRE de l'Ouest en barils et barillets, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & Co. 92 Gravier. 16 juil

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par WM. FREHN & Co. 56, Douane. 29 juil

CHOCOLAT DOUX—6 caisses d'Espagne, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 28 juil

ARROW ROOT—10 barriques à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 juil

CIRE d'abeille—Un petit lot à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 19 aout

CLOUS de fer de Suède, de Boston, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 aout

ETOUPE—50 balles de Russie, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée. 1 sept

CAFÉ de Rio, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co. 56 Douane. 16 juil

VIN de Muscat, liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 15 juil

CORDAGE de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 92, Gravier. 15 juil

FICELLE, à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 92, Gravier. 14 juil

CLOUS de cuivre—12 barillets à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 6 juil

GRAINS—50 barils surf, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

BEURRE—30 barillets pour familles, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

RIZ—45 tierçons frais, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 8 juil

CAFÉ de Java—100 sacs à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 8 juil

PLÂTRE calciné—8 barils à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 9 juil

HARICOTS blancs—30 barils, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 13 juillet

MADÈRE—10 barils imitation madère, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 11 juil

CHAPEAUX de latanier en sacs de pièce, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse. 21 juin

CHAPEAUX de Campêche, convenable pour habitation à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 ja

BOTTES pour hommes, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 11 juil

PAPIER à envelopper, grande largeur, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 24 juin

CHAPEAUX gris de Russie, à vendre à bas prix par FROST & Co. 10 Magasins. 24 juin

CHAPEAUX—150 caisses différentes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 ja

FEUTRES—20 caisses qualité assortie, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 ja

CAFÉ Laguayra, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 juin

CAFÉ de Rio, à vendre par SCHMIDT & Co. 38 Bienville. 3 juin

TABAC ou feuille, de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 30 juin

THÉ—300 caisses différentes descriptions, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 29 juin

FERBLANC—300 caisses Pontypool, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée. 30 juin

VIN blanc en caisses "Haut Barsac", à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 26 juil

ABSINTHE Suisse et Kirsh, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 26 juil

POIVRE—45 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

QUININE—125 onces en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 juil

POIVRE—60 sacs laver, de Sumatra, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 juil

WHISKEY—75 barils rectifié, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 26 juin

CAFÉ Rio et Laguyra à vendre par GEO. GREEN & BRO, 92 Gravier. 21 aout

FICELLE et toile d'emballage de l'Inde, à vendre par G. GREEN & BRO. 92 Gravier. 21 aout

TROIS Comptoirs pour magasins, à vendre par NORTH & BROTHERS. 21 aout

LIQUEURS et vin muscat, à vendre par G. GREEN & BRO., 92 Gravier. 22 aout

CUIVRE—40 caisses en feuilles et dimensions assorties, 10 barillets clous de cuivre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 15 sept

BISCUITS au beurre, de Boston, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 15 sept

PORTER et Bière blanche—36 boucauts et 60 baril venant d'arriver et à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 14 sep

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 14 sep

SEL pour table—10 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 13 sept

NITRE—56 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 13 sept

BLANC de plomb—78 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 14 sep

VIN—17 quarts de pipes du Pico, Madère Dubney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 14 sept

CAFÉ—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Fred Ferry, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 14 sept

BLANC de baleine—1000 caisses de 4, 5, et 6, en débarquement du brick Tuskar, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 sept

CAFÉ—100 sacs café de St. Domingue en débarquement du navire Niagara de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 26 sep

GENIEVRE—75 barils genièvre américain, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

CAFÉ DE JAVA—100 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

INDIGO—5 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

SUCRE—12 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE, 85, Bienville au 1er. 2 sept

LES soussignés demandent cinq ou six bucheurs pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville. B. & A. SOULIE, 85, rue Bienville, au 1er. 2 sept

CHARBON—44 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT.

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 do ale et 17 barriques do, en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp. 2 sept

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, communes et Mérinos, aussi en coton blanc avec devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

BRODEQUINS—150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfans et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—salamandre patentés et améliorés de Robertson et Rich, petites et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

BALANCES patentées de Fairbanks, pesant de 600 à 2000 livres, constamment en mains et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune. 2 sep

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et crins à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, par G. BEDFORD, 47 Commune. 2 sep

COGNAC—30 1/2 pipes et 40 1/4 barriques, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & co. 11 et 13, St. Louis. 7 juil

HUILE de graine de lin—15 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

HUILE de baleine raffinée—40 barils [illegible] d'hiver, à bas, de do, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 26 aout

CAFÉ de la Havane—[illegible] café de la Havane, première qualité, en magasin et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 16 aout

HUILE de baleine et blanc de baleine en débarquement du navire Montgomery, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane.

[illegible] en débarquement du brick [illegible] BAILEY & BAXTER, 47, rue de la Commune.

SEL—[illegible], à vendre par [illegible]

SEL—[illegible]

SUCRE—[illegible] ROBERTS & HALL [illegible]

SUCRE blanc et brun de la Havane, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune.

GRAISSE—2000 [illegible]

SUCRE, [illegible] HOBSON [illegible]

HUILE DE BALEINE—[illegible], à vendre par HOBSON [illegible]

CHAUX de Thomaston—300 barils à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune. 26 aout

CHANVRE—40 balles de Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 26 aout

ENCRE d'imprimerie—12 barillets de Robert F. Clarke, qualité supérieure, actuellement en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par S. & J. P. WHITNEY & Co. 73, Camp. 23 aout

BLANC DE BALEINE—Marque Crocker, New Bedford, en débarquement du navire Colombo, à vendre par J. F. BERCIER & co, 24 Vieille Levée. 28 a

SALAISON—plats côtes de 2 1/2 à 4 boisseaux, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 25 aout

FARINE—75 barils supérieure en magasin, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co. 73 Camp. 28 aout

QUININE—100 onces américain de Rosengarten et Denis, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 24 aout

HUILE D'OLIVE—100 paniers qualité supérieure, en débarquement du brick William de Bordeaux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St. Louis Nos. 11 et 13. 24 aout

VIN FIN—8 barriques vin rouge fin de 1830, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 aout

VIN EN CAISSE—50 caisses vin de choix vieux en bouteilles et en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

CHAPEAUX DE SOIE—6 caisses chapeaux de soie français, à vendre pour clore une facture, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

CHAUSSETTES—300 douzaines chaussettes françaises et allemandes, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

ABSINTHE—75 caisses absynthe suisse. 50 caisses sardines and green peas. 50 do vin de Frontignan en bouteilles et demi de 80 do liqueurs assorties. 300 bags bouchons. 25 caisses salaisons assorties de Marseilles. 15 do chinois à l'eau de vie. 40 paniers champagne, etc. etc., à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

GRILLES EN FER CREUX—Six grilles en fer pour tombeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

PARAPLUIES DE SOIE—100 parapluies de soie française 30 et 32 pouces, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

BEURRE de Goshen—Shequins et 1/2 do. convenables pour l'usage des familles, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette. 24 aout

FARINE—20 barils supérieure en débarquement du steamer Dubuisson, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 24 aout

FARINE de mais—16 barils en débarquement du steamer Dubuisson, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 24 aout

AVOINE—2000 boisseaux, en magasin et à vendre à bas prix pour du comptant par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 23 aout

SEL—1500 sacs gros et fin de Liverpool, à vendre en magasin à des prix réduits, par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 23 aout

PORC—76 barils prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co, 102, Gravier. 23 aout

FARINE nouvelle—100 barils, dernièrement reçus et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 28 aout

BACON—40 barriques plats côtés, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 23 aout

HARENGS fumés—600 caisses actuellement en débarquement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co, 73, Camp. 23 aout

CHAUX de Thomaston à flot—1000 barriques, en débarquement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co, 73, Camp. 29 aout

ARDOISES fabriquées de toutes dimensions et qualités à vendre à bon marché en magasin en lots à la convenance des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 aout

ARDOISES dernièrement reçues, à vendre grandes dames, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 23 aout

TUILES pour tourneaux—1000 excellentes qualités à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 28 aout

CUIRS FRANÇAIS pour bottes, 2 caisses de veau vernis, 1 do de chèvre, en débarquement du navire St. Léon et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 22 aout

VIEILLE EAU-DE-VIE de Cognac et eau-de-vie de Champagne—8 demi-pipes vieille eau de vie de Cognac de 1815, 1re preuve: 7 do. eau de vie de Champagne de 1841, 1re preuve, en magasin et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 22 aout

MACHINES à nettoyer le coton approuvées de Carver. Les agents pour ces machines peuvent en vendre à des prix réduits. G. GREEN & BRO. 92, Gravier. 22 aout

PLOMB de chasse de Tonie de tous numéros, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 26 aout

VIN de Sherry—10 pipes très vieux et de première qualité, à vendre par DAMAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St. Louis.

SAVON—250 caisses Winchester No. 1 et 2, en débarquement du navire Colombo, à vendre par DAMAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St. Louis. 22 aout

BLANC de Baleine—100 caisses en débarquement du navire Colombo, à vendre par DAMAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, St. Louis. 23 aout

BACON—40 boucauts plats côtés, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 23 aout

BEURRE—100 barillets supérieure de l'Ouest, dernièrement reçu, à vendre par PRICE & FROST. 22 a

SEL—10 caisses sel de table, d'Angleterre, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

FICELLE—1000 livres, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

TABAC—12 caisses, Missouri et Virginie, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

EAU de fleurs d'oranger—20 douzaines eau de fleurs d'oranger, triple, à vendre par VALLETON FRERES, No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah. 17 aout

TAMARINS—Une vingtaine de quarts tamarins, nouvellement reçus de la Martinique, à vendre par VALLETON FRERES, 22, rue St. Charles, sous le Verandah. 17 aout

FARINE—100 barils et 50 demi do fraîche, en débarquement, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 16 aout

TOILE, corde et ficelle d'emballage, 100 pièces, 150 rouleaux et 50 balles, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 16 aout

TABAC manufacturé—100 caisses en magasins, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras. 16 aout

WHISKEY de Monongahela—10 barils très vieux, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras. 16 aout

MORUE—20 tambours et 200 caisses morue fraîche, en débarquement du brick Commaquid, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 16 a

CHAPEAUX—15 caisses chapeaux à bas prix, noirs et de Russie, reçus par le navire Vicksburg, et à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 16 a

BRODEQUINS de nègres—5 caisses brodequins Russett, cuirs tannés à l'écorce de chêne, manufacturés dans le New Jersey, et reçus par le Vicksburg, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 16 a

FARINE—400 barils farine fraîche de St. Louis, en magasin et à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 a

GRAISSE—400 barillets et 20 barils, positivement de première qualité, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 a

CAFÉ de Rio en magasin, à vendre par WILLIAM FREHN & co. 56 Douane. 16 a

BLANC de plomb de New York Saugerties, à vendre en magasin, par WILLIAM FREHN & co. 56 Douane. 16 a

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par WILLIAM FREHN & co. 56 Douane. 18 a

COUVERTURES de laine, françaises, supérieures, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co. 38, Bienville. 18 aout

SABLE—104 tonneaux convenables pour bâtisses, à vendre à bord du navire Nashville, d'Anvers. S'adresser au capitaine à bord, ou à BOUTIN, GALLY & Co. 56 Royale. 14 aout

CHANGE sur Boston—Deux traites sur Boston, à 60 jours de vue, une de $1600 et une de $600, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 14 aout

CHANDELLES de Suif—60 caisses, à vendre par F. BERCIER & Co. [illegible] Vieille Levée. 9 aout

BOTTES et Souliers.—48 caisses formant un assortiment général en débarquement du navire Palmyra, à vendre par FROST & Co. 10, magasins. 18

CHAUX—1000 barriques chaux fraîche de Thomaston, en chargement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co. 18 a

BOUCHONS à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 22 a

AMANDES sans coque, en caisses de 25 livres, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 21 a

LARD—100 boucauts jambons, plats côtés et épaules, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras. 1 aout

EN débarquement du navire Osmulgee, 20 barils genièvre américain. 20 do eau de vie 1re et de preuve. 20 do de rum, et 40 de Malaga &c., à vendre par DARAN, QUEYROUZE & co. 22 juil

VIN de Madère—6 pipes vieux vin de Madère en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 20 juillet

CHAPEAUX de feutre blancs et gris, dernièrement reçus, et à vendre par FROST & co. 10 Magasins. 18 juil

JAMBON—20 barriques plats-côtés, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 22 juillet

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles; ils les livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret. WORSLEY & FORMAN, 57 Tchoupitoulas.

INDIGO—5 surons prime de Caracas, en débarquement de la barque Kitty, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 18 aout

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 25, Vieille Levée. 7 sept

TUYAUX de plomb—Bains légers et lourds de 1 à 1 1/2 pouce, manufacturés par Tatham et Brothers, à Philadelphie, à vendre à bas prix pour clore une facture, par J. ALBERT, 22 rue St. Louis. 25 sept

COUVERTURES Françaises—40 balles Couvertures de laine françaises de 3 points, pour nègres, de qualité supérieure, à vendre par JOBBY & BRAZIER, 64, rue Royale.

Qui offrent, en outre, les vins suivants: Vin rouge de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion, Pauillac, [illegible] St. Julien, et St. Estèphe, en barriques et caisses. Vin rouge de St. Estèphe, Pauillac, Haut Brion, Château Margaux, St. Julien, Grand Château Lafitte, [illegible] et Dandabory, en caisses. [illegible] Sauternes et Haut-Barsac, en tierçons. [illegible] Cognac [illegible] [illegible] Chartres et Champagne [illegible] [illegible] en caisses [illegible] [illegible] damejeanne vides.

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMÉRICAINES ET ANGLAISES. Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD, 47, Commune. 20 avril

LINDLEY & RUSSELL, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 93, rue Tchoupitoulas. 19 ja

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH), Marchands en gros de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON, Marchand Commissionnaire, 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 20 avril

P. CUSACH, PHARMACIEN, Encoignure des rues Condé et St. Philippe, Nouvelle Orléans. 20 mai

HARTWELL, KIDDER & CARMAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 44, rue Poydras, Nouvelle-Orléans. 8 jt

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER. HARROD, DARLING & Co. Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, et Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans, No. 49, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 17 juin

JARVIS & ANDREWS, Droguistes en Gros,

TIENNENT également, peintures, huiles, verres à vitres, instruments de chirurgie, bocaux pour Pharmaciens etc. etc. 20 rue de la Commune, et 7 rue du Canal, Nouvelle Orléans.

AUX HABITANTS, PHARMACIENS ET MÉDECINS.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de médicaments frais, des meilleurs qualités.—Aussi, peintures, huile, thérébentine, etc. etc., qu'ils offrent à vendre aux habitans et aux marchands de la campagne, à des prix raisonnables. JARVIS & ANDREWS, 20 Commune et 7 Canal. 20 juil

MARCHANDISES DU PENITENTIAIRE DE LA LOUISIANE, telles que coton doré pour chemises à nègres, Linsey, coton croisé, Linsey uni, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville. 30 sep

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, fabriqué dans cette ville, supérieur à tout autre. S'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 30 sep—1 m

CHARBON—25 boucauts en débarquement de la barque Sarah Hand, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 9 sep

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses comprenant un assortiment complet, reçus par les derniers arrivages, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 21 sept

PORC—300 barils mess, 200 M. O. 400 S. M. à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp. 21 sep

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile de Kentucky, et 400 rouleaux cordes, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 66, Camp. 20 sep

JAMBONS enveloppés—45 boucauts, article supérieur, en débarquement, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 66, Camp. 20 sep

CAFÉ RIO—350 sacs en débarquement de la barque Katamozoo, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 66. Camp. 20 sep

GRAISSE—200 barillets graisse Leafe, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 6, Poydras. 20 sep

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—300 pièces toile, 300 rouleaux corde et 60 livres ficelle, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 20 sep

BACON—20 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 20 sep

PORC mess M. O. à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 20 sep

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire Rockall, à vendre par JARVIS & ANDREWS 20 Commune. 20 sep

HUILE de tanneur—25 barils prime actuellement en débarquement, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 20 sep

SALARATUS—11 barriques à vendre en débarquement du navire Rockall, par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 20 sep

ESPRIT de thérébentine—20 barils raffiné, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 20 sep

PLOMB—100 barils plomb de chasse Nos. assortis, en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 16 sept

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAFEYRE, 20, St. Louis. 15 sep

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 10 Bienville. 15 sept

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 10 Bienville. 15 sep

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 10 Bienville. 15 sep

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par REYNAUD & FALLON, 10, Bienville. 15 sept

FICELLE—300 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras. 16 sept

PARAPLUIES—81 douzaines gingham et soie, 26 à 31 pouces, en débarquement de la barque Josephine et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 14 sept

BRODEQUINS, Bottes &c—30 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 14 sept

HUILE de baleine blanchie, raffinée, en barils, en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 14 sept

PAR le navire Rockall—65 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FROST & Co. 14 sept

BRODEQUINS Russet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de New-Jersey à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 14 sept

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en mains, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 14 sept

FARINE—150 barils des moulins, "Cold Spring", à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 sept

DES avances seront faites sur des consignations adressées à MM. Howland & Aspinwall à N. York. T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 sept

DES avances seront faites sur des consignations adressées à une maison sûre de Philadelphie. T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 sept

PARAPLUIES—Mêmes 30 à 34 pouces, Gingham de 26 à 34 pouces, cannes et montures en baleine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 22 sept

TABAC manufacturé, en caisses et barillets de différentes marques et qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 22 sept

ROUES de Charrettes de 2 à 4 pouces 1/2, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

CHARRETTES légères pour un cheval, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

WAGGONS pour chevaux et bœufs, grandes et petites dimensions, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

JOUGS et Harnais pour chevaux et bœufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

SAVON—60 caisses No. 1, de Cincinnati, en débarquement du steamer Victress, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 22 sept

BACON—16 barriques épaules de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 22 sept

BACON—40 barriques jambons et plats côtés de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

PORC mess—300 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

JAMBONS—120 barils supérieurs enveloppés pour familles, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

MAIS—191 sacs blanc, en très bon ordre, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 1 sept

SAVON—100 caisses en débarquement de la barque Sarah Hand, 30 livres chaque, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

CUIR français—1 caisse cuir verni de la manufacture de Nys & Co.; 1 caisse veau ciré, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

INDIGO—7 surons d'indigo de Guatemala, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

CERISES à l'eau de vie fraîches et en bon état, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

COUVERTURES françaises—Couvertures 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

MAQUEREAUX No. 3—100 barils actuellement en débarquement du navire Mousson, de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 18 sept

RIZ—40 barriques frais de la Caroline, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 18 sept

PLATS CÔTÉS—40 barriques supérieure, à vendre en magasin par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 sept

WHISKEY rectifié—150 barils en magasin, et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 12 sept

VIEUX whiskey de Bourbon—20 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 12 sept

FARINE—75 barils farine fraîche en bon ordre, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 aout

TOILE et corde d'emballage—400 pièces et rouleaux à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 12 sept

FICELLE—20 balles et caisses, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 76, Tchoupitoulas. 12 sept

JEANS et Linseys—20 balles qualité supérieure manufacture du Kentucky, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas. 12 sept

ANISETTE—300 paniers anisette de Bordeaux, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 10 aout

CHANDELLES ET SAVON—20 caisses chandelles moulées, de suif, 20 caisses savon, No. 1, marque de Jackson, en débarquement du navire Shaw, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 7 aout

BŒUF—100 barils prime et 50 do. à l'inspection et à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

CORDE d'emballage—60 rouleaux du Missouri, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 aout

TOILE à voile de Russie et d'Angleterre—Toile de Russie de la manufacture impériale et de Flensfort, Nos. 1 à 6, et 20 et 24 Ravens. [illegible] Toile [illegible] Russie [illegible]

AMANDES—60 balles [illegible] MANUEL [illegible] 10 aout

Nouvelle-Orléans:

MARDI MATIN, 3 OCTOBRE 1843.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS:

HENRY CLAY.

DERNIÈRES NOUVELLES.—La dernière quinzaine d'août et les premiers jours de septembre ne présentent aucun de ces grands faits auxquels se rattachent toute la politique européenne; mais ils sont assez féconds en faits épisodiques qui ne manquent pas d'un assez vif intérêt. Nous les passerons successivement en revue, et nous y joindrons autant que possible les appréciations diverses qu'ils auront suscitées dans les journaux français. Ces extraits ne déplairont point, nous en sommes certains, à nos lecteurs; ils y trouveront une assez fidèle image de l'opinion en France. Ceux que nous donnons aujourd'hui sont d'une nature assez variée: politiques, commerciaux, industriels, littéraires. Les négociations relatives à la navigation du Rhin, non plus que l'épreuve du chemin de fer atmosphérique et quelques autres petits paragraphes, ne réclament aucun commentaire. Il n'en est pas de même de l'affaire de Terre-Neuve.

Nous connaissons assez par notre propre expérience l'humeur envahissante, les procédés arbitraires que se permet la marine anglaise, pour ne pas nous étonner des attaques anglaises dont elle s'est rendu coupable dans les parages de Terre-Neuve; nous comprendrons sans peine aussi que la presse indépendante se soit élevée avec énergie contre de semblables méfaits. La colère en pareil cas était toute naturelle; trois fois en trois jours la presse avait dû raconter à la France des actes de hauteur et de violence dont elle avait eu à souffrir sur différens points de la part de l'Angleterre. C'était d'abord à O Taiti un capitaine anglais qui semblait s'efforcer de soulever les indigènes contre le protectorat de la France; puis à Terre-Neuve, une corvette anglaise de 18 canons qui avait tiré à boulets sur des barques de pêcheurs français, coupables tout au plus d'un mince délit; enfin un pauvre marin français, porté par les courants près de la côte de la grande terre de Terre-Neuve, et tué d'un coup de fusil, par le commandant anglais d'une pénicle garde-côte. Que ces faits s'expliquent comme on voudra, et que les deux derniers se confondent, comme cela est probable, peu importe! Il n'en est pas moins vrai qu'ils pouvaient suffire amplement à soulever, nous ne dirons pas dans la presse, mais dans la nation française entière, un cri de réprobation et d'inimitié. C'est là en effet ce qui est arrivé: on s'est ému, on s'est indigné, on a demandé si le ministère ne réclamerait pas une éclatante réparation; puis on a rappelé d'anciens griefs, réveillé de vieilles animosités, et l'Angleterre a été mise en cause. Une seule voix s'est élevée, sinon pour justifier, du moins pour mettre à couvert la responsabilité du gouvernement britannique; cette voix, c'est celle du *Journal des Débats* qui passe pour être fort avant dans les confidences du ministère, voire même dans celle du château. Cette protestation, si inopportune et dans le fonds et dans la forme, n'a fait que redoubler la tempête; et ceux même qui eussent été disposés à laisser agir le ministère à son gré, ont pris fait et cause contre la brutalité anglaise: eux aussi ont parlé de l'honneur national; car le langage du *Journal des Débats* pouvait leur faire craindre que cet honneur ne fut quelque peu oublié dans cette circonstance. Ils se sont indignés que la feuille qui passe pour exprimer la pensée du gouvernement, se donnât le soin d'atténuer les violences dont leurs compatriotes étaient l'objet, de présenter un meurtre comme un fait insignifiant, d'aller au-devant des réparations, et de crier au gouvernement anglais de sa voix quasi-officielle: "Ne vous gênez pas, ce ne sont que des Français assassinés, quelques abus de mer, presque rien." Ils se sont indignés surtout que cette feuille prit parti contre ses concitoyens jusqu'à vouloir imposer silence à ceux qui sommeient le gouvernement d'obtenir réparation de justes griefs; et ils ont demandé au ministère de montrer de la fermeté, de réclamer hautement et de ne pas attendre que l'irritation du pays éclatât en représailles, au préjudice de la paix et en dépit des efforts des gouvernements. C'est sur ce point surtout que le journal la *Presse* a insisté, et cette fois il a été nous le croyons du moins, le véritable organe du sentiment national.

Après ces querelles de nations, y aura-t-il quelque convenance à faire allusion à une querelle de journaliste et de poète? Nous avons grand'peur que non; et cependant le fragment de Jules Janin que nous citons plus loin, vaut la peine d'attirer l'attention. Il raconte avec assez d'esprit (la chose n'était point facile) et quelque sentiment, de quelle façon Dumas et lui s'en sont tenus au duel littéraire et n'ont pas été pousser les choses jusqu'au duel non-littéraire; mais ni l'esprit, ni le sentiment, ne sauraient sauver le ridicule d'une fausse position, et c'est à ce point de vue que beaucoup de gens considéreront cette querelle avortée où l'on a dit aux adversaires: "Embrassez-vous et que cela finisse," et où les adversaires se sont embrassés, au vu et su du public. En pareille occurence, c'est un mauvais confident que le public: il n'aime point les arrangemens à l'amiable; c'est un dénouement par trop bourgeois à son goût et il ne le pardonne qu'à la condition de l'ignorer.

HOPITAL DE CHARITÉ.

Rapport des 24 heures expirant hier soir à 6 heures.
Admis 39, dont 19 de la fièvre jaune.
Renvoyés guéris 16, dont 6 de fièvre jaune.
Décès 16, dont 14 de la fièvre jaune.
En traitement, 74.

☞ L'Éditeur de l'*Intelligencer* de Concordia, qui vient de faire une excursion dans les paroisses du Nord de l'État, est d'opinion que la récolte du coton sera bien au dessous de la moyenne.

MAINE—Quelques élections complémentaires ont eu lieu dans le Maine: deux whigs ont réussi à l'emporter; mais ce succès partiel ne saurait influer sur la composition de la Législature.

NEW-YORK—Le 21 septembre, les nombreux spectateurs qui assistaient à la représentation de *Norma*, donnée par la compagnie Italienne sur le théâtre de Niblo, furent effrayés tout à coup par l'éclat des flammes d'un incendie qui venait de se déclarer dans le voisinage. Il y avait en effet quelque danger pour théâtre; la foule se précipita vers toutes les issues; et en quelques minutes la salle fut vide sans que l'on ait eu à signaler le moindre accident. Cela tient sans doute à la bonne disposition et à la facilité des avenues de la salle: si un danger pareil à celui que nous venons de citer, menaçait un de nos théâtres, notre public ne serait certainement pas aussi heureux: il s'étoufferait, il s'écraserait dans les corridors étroits et dans les portes plus étroites encore; les flammes auraient tout le tems d'arriver. Nous n'aurions point les mêmes chances que les habitués de Niblo.

—Les assurances de New York ont reçu des lettres qui font penser que la goëlette Sultan de Bath (Maine) a péri sur la côte de la Virginie. Ce bâtiment était chargé de charbon: il se rendait de Philadelphie à Salem.

—Les dernières dates de New-York sont du 24—Les journaux de New York n'offrent rien de saillant.

On lit dans le *Canadien* de Québec, sous la date du 18 septembre:

Le navire à vapeur la Margaret, capitaine John Fraser, appartenant à la ligne Cunard, est arrivé à Québec hier matin. Il est parti d'Halifax mardi dernier à 5 heures du soir, et a passé une trentaine de vaisseaux remontant la rivière, où il a rencontré beaucoup de brume. La Margaret vient prendre la place de l'Unicorn qui est attendu demain de Pictou avec la malle d'Angleterre du 4, et qui doit subir ici des réparations.

FRANCE.

AFFAIRE DE TERRENEUVE.—Un triste épisode qui s'est passé sur les bancs de Terreneuve a mis en émoi toute la presse française; voici d'abord le fait comme le racontent les journaux anglais:

"Le brick *Science*, arrivé vendredi à Cork dit le *Liverpool Albion*, en six jours de Saint-Jean de Terre-Neuve, a amené M. James Tobin porteur des dépêches de sir John Harvey, gouverneur de l'île, pour le gouvernement. Elles annoncent qu'une collision sérieuse a eu lieu quelques jours avant le départ du brick Science, entre la corvette de S. M. l'Electra, de 18 canons, et les pêcheurs français. Il paraît que les pêcheurs ayant commencé à prendre de l'appât sur les fonds anglais, avaient plusieurs fois été avertis de se retirer; mais que, n'ayant pas été obéi, l'Electra, en station pour la protection des fonds anglais, a fait feu sur eux, a tué un homme et en a blessé plusieurs. Cette malencontreuse collision a causé une sensation considérable à Saint-John, et le gouverneur a pensé qu'elle était d'une telle importance, qu'elle nécessitait l'envoi spécial de dépêches et de M. Tobin en Angleterre. Le jour même de son départ, une frégate française arrivait à Saint John pour demander des explications.

Une correspondance française rend compte avec plus de détails d'un fait analogue et que l'on a quelque raison de croire identiquement le même: il faut l'espérer pour l'honneur de l'humanité:

ST. PIERRE MIQUELON, 23 juillet 1843.

"Je ne peux laisser ignorer à mes compatriotes un assassinat qui vient d'être commis par un officier de la marine royale anglaise sur la personne d'un pêcheur français.

"Ce malheureux était natif des environs de Dinan, et venait depuis plusieurs saisons faire la pêche à Terre-Neuve.

"Il sortit le 16 [illegible] [illegible] la chaloupe [illegible] de Terre-Neuve, il [illegible]

enfans, effrayés, ne prirent pas à temps leur voile, et se couchèrent au fond de la pirogue pour éviter le sort du malheureux patron, car on leur tira encore deux coups de fusil. La péniche anglaise les accosta et les conduisit à Lameline, petit port anglais; ils renvoyèrent le lendemain la pirogue et le malheureux décédé, en écrivant au gouverneur qu'ils étaient bien fâchés de ces événements, qu'ils avaient tiré seulement pour leur faire peur et non avec l'intention de leur faire du mal (comme si l'on tirait à balle sur les gens sans avoir l'intention de les atteindre), et notez bien que c'est l'officier commandant la péniche qui a tiré.

"M. le gouverneur a de suite expédié à Lameline la goëlette du roi la Gentille, pour faire une enquête, l'officier anglais s'est rendu à bord, a fait des excuses s'est avoué coupable involontaire et a persisté à dire qu'il n'avait pas l'intention de les atteindre (enfin, tout mauvais cas est niable). On lui a représenté qu'il pouvait facilement s'emparer de la pirogue, en toutes fois il la supposait en contravention, mais non pas tirer à balle sur des hommes inoffensifs (c'est le commencement des bienfaits du droit de visite) et qui n'avaient pas pu maîtriser les éléments.

"Il est défendu aux pêcheurs français de pêcher sur les côtes anglaises cela est vrai, mais celui-là ne péchait pas: il était à la voile et faisait route pour s'éloigner de la côte.

"Cet événement peut en attirer de plus graves, car les pêcheurs anglais sont continuellement à Saint-Pierre, et personne ne leur fait de mal, au contraire."

Cette double version arrivant coup sur coup et venant à la suite des nouvelles d'O'Taiti soulevé une véritable tempête parmi les journaux de l'opposition: le *Courrier Français*, le *National*, le *Siècle* la *Quotidienne* demandent hautement justice de ces violences répétées de la marine anglaise.

"Nous avons raconté, dit le dernier de ces journaux, la honteuse attaque de la corvette anglaise *Electra* contre un bateau de pêche français. C'est à coups de canon que nos bons alliés ont sévi contre une contravention. Notre pavillon a encore été insulté; le naturel connu de nos ministres prédit assez que l'insulte restera impunie. Ce n'est pas la première fois que la marine britannique se permet de pareils actes. Nous avons eu plus d'un fait brutal, plus d'une lâche aggression commise par ses navires; les visites des prétendus négriers, les pillages à leur bord, et cette nouveauté toute actuelle, les façons hautaines du capitaine Nicholas, commandant *la meilleure frégate* de l'Angleterre, contre une corvette française à Otahiti, en voilà bien assez pour nous former l'expérience des procédés de nos voisins. Il faut, en vérité, que nos gouvernans aient de bien fortes, de bien puissantes raisons personnelles pour qu'un peu de sang national n'anime pas enfin leur cerveau. Mais ils y songent bien! Quelques hommes tués! diront-ils, bagatelle! ne troublons point la paix pour si peu!"

Le *National*, qui désespère aussi de la décision du ministère, fait un appel à la marine française:

"A défaut du ministère, qui se croise les bras, et pour qui sans doute la vie d'un Français est peu de chose au prix de la tolérance de l'Angleterre, ne se trouvera-t-il pas dans toute la flotte un homme que l'indignation sollicite à quelque noble résistance? Sous l'ancien régime, les Anglais agissaient comme ils agissent aujourd'hui; mais un jour il arriva qu'une frégate anglaise maltraita l'équipage d'un navire français. Le commandant d'une frégate française, M. de Boissier, est informé de cette nouvelle vexation; il court à la rencontre des Anglais, les attaque, désempare leur vaisseau et le force à rentrer honteusement dans le port d'où il était sorti pour venir insulter, piller et assassiner de pauvres matelots marchands. Ne se trouvera-t-il pas dans la nouvelle marine française, dans la marine de la révolution, un M. de Boissier?"

A ces clameurs parties de tous les rangs de la presse, le *Journal des Débats* répond par un article où la colère éclate à chaque ligne. Il se plaint avec amertume "de la recrudescence de violence et d'invectives dont l'Angleterre et le gouvernement anglais sont en ce moment l'objet de la part de certains journaux." Il excuse avec un art incroyable la conduite des Anglais; il prétend que ceux qui demandent à grands cris la réparation veulent la guerre; et plein de cette idée, il frappe d'une réprobation sévère cet acharnement incroyable d'une partie de la presse française à exagérer tous les griefs, justes ou injustes, à augmenter la gravité de malheurs purement fortuits, en en dénaturant le caractère, à rendre un gouvernement allié responsable moralement et intentionnellement de l'imprudence ou de l'ineptie, ou même de la malveillance du premier venu de ses agents, et à repousser à l'avance toute idée d'explication ou de réparation.

"Et si la voix de la presse radicale, dit en finissant ce journal, devait être prise pour la voix du pays, alors il n'y aurait plus ni traités, ni alliances, ni paix, ni sécurité possibles; il ne nous resterait plus qu'à faire la guerre à tout le monde, sans motif et sans fin, il faudrait nous résigner à ne plus compter pour un peuple raisonnable, moral et civilisé, et nous préparer à rétrograder jusqu'à la barbarie."

Cette apologie qui, dans l'ensemble, dépasse en violence tout ce que la presse radicale et légitimiste avait pu écrire contre l'Angleterre, a provoqué de vives récriminations.

"Ce matin, dit la *Quotidienne*, le *Journal des Débats* cède, à son tour, à un vif mouvement d'indignation.... Mais rassurez-vous, partisans de la paix à tout prix, c'est contre la presse française, contre les journaux qui ont demandé si M. Guizot se souviendrait de l'honneur de la France.... Le *Journal des Débats* proteste en deux longues colonnes contre ceux qui ont osé poser cette audacieuse question. L'affaire de Saint-Pierre n'est rien; le commandant anglais s'est reconnu coupable *involontairement*; il a offert des excuses. L'affaire de Terre-Neuve, le *Journal des Débats* n'en parle pas; et il ne parle de celle d'O Tahiti *que pour mémoire*."

"Et dans sa protestation contre la presse française, on trouve cette phrase:—"On se plaint que nous n'ayons pas d'alliés sincères dans le monde; et comment en aurions-nous, comment en conserverions-nous, si dès le premier soin est de les traiter comme des ennemis, de voir dans chacun de leurs actes une insulte, et dans chaque hasard malheureux un injure préméditée!"

"Voilà toute la colère du *Journal des Débats* expliquée. Le système n'a qu'une affaire, et on la troque, c'est la fâche! On ne veut pas même lui permettre d'*agiter les populations que nous couvrons de notre protectorat, et de tuer nos pêcheurs involontairement!*"

Un autre journal de l'opposition traite encore plus durement le *Journal des Débats*:

"Décidément le *Journal des Débats* est passé, avec armes et bagage, sous le pavillon britannique. Jamais la feuille doctrinaire n'avait étalé le cynisme et l'indépendance de ses prédilections, comme elle le fait dans l'article *ab irato* qu'elle consacre aujourd'hui à la déplorable affaire de Terre-Neuve. Un malheureux pêcheur a été tué, deux enfans n'ont échappé que par miracle aux balles anglaises, et quand chacun s'accorde à flétrir cette brutale et sanglante démonstration, le *Journal des Débats*, affichant ses sympathies, entreprend seul de justifier le garde-côte anglais! Il accuse pour la presse française de l'indignation qu'elle exprime; ce qu'il trouve sauvage, ce n'est pas le meurtre d'un Français inoffensif, c'est l'irritation des journaux qui réclament contre cette barbarie; peu s'en faut que le *Journal des Débats* ne demande un procès de tendance pour les écrivains qui osent invoquer contre l'Angleterre les lois de l'humanité et du droit des gens!

"On a honte, vraiment, de lire dans un journal imprimé en français, ses énormités anglomanes d'ironiques formules de respect pour le droit commun: "Nous ne faisons pas fi de la vie d'un homme, concède le *Journal des Débats*, mais ces prémisses philosophiques; une fois admises, nous ne saurions ranger cette affaire que dans le chapitre des accidens." Les faits signalés dans la discussion du droit de visite faisaient aussi sans doute partie du chapitre des accidens! Quel heureux choix d'expressions! Mais, encore une fois, pourquoi tout cela n'est-il *pas écrit en anglais*? Le *Journal des Débats* ne sait-il donc de cette langue que les sept lignes qui, chaque jour attestent, sur son titre, ses nombreuses relations au delà de la Manche?"

Enfin la *Presse* qui, sauf quelques petites discussions de rivalité ou plutôt de famille, marche d'ordinaire sous les mêmes drapeaux que le *Journal des Débats*, se rallie cette fois aux feuilles de l'opposition, et elle le fait par des motifs pleins de sagesse et de patriotisme:

"Comment, dit-elle, le *Journal des Débats* ne comprend-il pas que ce qui irrite l'opinion publique contre l'Angleterre, ce qui peut faire éclater la guerre, ce ne sont pas seulement les habitudes brutales et dominatrices qui ont fait dans tous les tems des matelots anglais le fléau de toutes les marines du monde, c'est qu'il se trouve, parmi nous, un journal des *Débats* pour être les complaisans de toutes leurs brutalités. C'est peu de chose pour le *Journal des Débats* que l'assassinat sans excuse de quelques Français par les officiers de S. M. britannique; mais, pour qui connaît la nature de la marine anglaise, pour qui sait jusqu'où elle peut se porter d'aggression en aggression, c'est un fait énorme qu'il est bien de se garder d'amoindrir, et contre lequel il faut protester de sa voix la plus haute, non pas seulement dans l'intérêt de la dignité du pavillon national, mais aussi dans l'intérêt de la paix des mers; car, on a raison de le dire, il viendrait un jour où la marine française perdrait patience à son tour, et répondrait par de déplorables représailles à tant de brutalités.

"C'est là ce que les gouvernemens, ce que les hommes politiques doivent s'efforcer de prévenir. Loin de blâmer, nous, les feuilles d'opposition qui réclament avec indignation contre les violences de la marine anglaise, nous nous joignons à elle dans l'intérêt de la paix et de la bonne intelligence entre les deux nations, pour engager le gouvernement français à protester contre les actes signalés, à en demander réparation, à faire comprendre au cabinet britannique qu'il est de son intérêt autant que de son honneur, de comprimer, s'il est possible, le naturel de ses matelots; nous le faisons hautement, non pas pour nous mettre en contradiction avec le *Journal des Débats*, ce qui nous répugne toujours, mais pour empêcher que l'Angleterre ne se croie autorisée, par les déclamations de ce journal, à ne tenir aucun compte des justes réclamations de la France. Nous le disons avec une conviction profonde, c'est déjà un malheur assez grand qu'un pilier important au gouvernement français la solidarité des opinions de ce journal; cette imputation est cependant injuste, nous en sommes convaincus; [illegible] [illegible] [illegible] ce pays."

[illegible]

celui du Plumberg; et M. O'Connor, [illegible] du été sacré le jour de l'Assomption, à Rome, où il se trouve en ce moment.

(Quotidienne du [illegible])

Chemin de fer atmosphérique.—Nous avons déjà dit, il y a peu de jours, un article de M. Teisserenc sur le système des chemins de fer atmosphériques; et comment ingénieurs annonçait une prochaine expérience de ce nouveau système. Cette expérience a eu lieu en effet, et elle paraît avoir complètement réussi. Voici ce qu'en dit le *Morning Advertiser*:

"Le 19 août, on a fait l'expérience bien curieuse du chemin de fer de Kingston à Dalkey, dont le seul moteur est la pression de l'air atmosphérique. L'essai a parfaitement réussi. Trois voitures furent placées à la station de Kingston; à la première était attaché le piston qui se meut dans le tube, et une mécanique pour modérer la vitesse du train et l'arrêter à Dalkey. Une mécanique de cette sorte fut aussi attachée à la deuxième voiture, qui contenait un grand nombre d'ouvriers; la troisième était réservée aux directeurs et à leurs amis, en tout plus de cent personnes. Tout ce monde était curieux de savoir le résultat du premier voyage. Tout étant prêt, vers six heures du soir, la machine à vapeur de Dalkey mit en mouvement la pompe pneumatique. Elle marcha si bien qu'une demi-minute le vide fut obtenu dans le tube. Les signaux nécessaires furent faits; le train partit et quatre minutes après il avait atteint Dalkey. On ne peut se faire une idée de la facilité avec laquelle marche la machine, même au milieu des courbes les plus raides que l'on trouve sur cette ligne. Le train glisse sur les rails presque sans qu'on s'en aperçoive; point de fumée, point de bruit comme dans les chemins de fer à vapeur. Les mécaniques, pour modérer le mouvement, sont suffisantes; on a arrêté à Dalkey avec la plus grande facilité. Le succès complet de cette expérience prouve que désormais, la pression de l'air atmosphérique peut être employée aux chemins de fer. Il y avait un grand nombre de savans et d'ingénieurs; tous ont exprimé la plus grande satisfaction de cette réussite complète. Le chemin sera incessamment ouvert au public."

REBECCA REDRESSEUSE DE TORTS.—Le *Sun* raconte le trait suivant d'une des Rebecca:

"Une pauvre servante du comté de Carmarthen était devenue grosse du fait du fils de son maître. Elle ne pouvant prouver la paternité à cause de la loi des pauvres, et elle dut aller se renfermer dans la maison de travail de New-Castle-Emlyn. Elle fut là fort longtems, et à sa sortie elle dut pourvoir à sa nourriture et à celle de son enfant. Rebecca apprit la position de cette pauvre fille et résolut de réparer le mal. Vendredi donc, vers minuit, elle se rendit dans un chariot avec elle et son enfant à la ferme, et frappa à la porte. On ouvrit. Rebecca dit son nom au paysan, lui rappela qu'il était le père de l'enfant de la femme qui l'accompagnait, et qu'en conséquence il devait se charger de l'élever. "J'aurai, dit le chef des Rebeccaites, l'œil sur vous, et si vous ne vous conduisez pas bien envers cet enfant, je reviendrai vous voir et vous apprendre à désobéir à mes injonctions." Le fermier promit qu'il le soignerait bien; Rebecca serra la main du fermier, remonta dans son chariot et disparût."

NAVIGATION DU RHIN.—D'après des correspondances adressées de Francfort à des journaux anglais, il paraîtrait que le gouvernement français aurait entamé avec succès, auprès du zollverein allemand, des négociations dont le résultat nous assurerait d'importans avantages. Il s'agirait principalement de rendre complètement libre la navigation du Rhin, et comme la Hollande se montre peu disposée à entrer dans cette voie, on s'arrangerait pour se passer d'elle et pour lui faire porter la peine de son mauvais vouloir. Le combinaison projetée à cet égard n'irait à rien moins qu'à la dépouiller du privilège dont la nature l'a dotée en la rendant maîtresse de l'embouchure du Rhin. Au moyen d'un canal exécuté à frais communs pour joindre l'Ems à ce fleuve, au-dessus de la frontière hollandaise, les bouches du Rhin perdraient presque toute leur importance, et la Néerlande se trouverait isolée de tout l'Allemagne à laquelle elle se crait, bien à tort, en position de faire la loi.

C'est de la France qu'est partie, dit on, la proposition de supprimer tous les droits de péage sur le magnifique cours d'eau qui sert de limite à une partie de son territoire. Les états riverains de même fleuve paraissent avoir bien accueilli cette ouverture, et prochainement avant lieu à Mayence une conférence de nos agens avec les délégués de ces divers états.

On ne dit pas encore si les négociations entamées auprès de l'union allemande pour obtenir le retrait des aggravations de tarif décrétées l'année dernière contre nos industries, en représaille des faveurs exclusives que nous venons de faire à la Belgique, ont quelque chance de réussir. Il serait pourtant bien important que ces obstacles fussent levés sans un plus long retard. De nombreuses industries souffrent beaucoup de la prohibition qui les a subitement frappées: Paris surtout est victime de ces rigueurs. Si les conférences qui vont s'ouvrir à Mayence pouvaient nous amener quelque soulagement à cet égard, il y aurait lieu de s'en féliciter tout autant que pour la suppression des droits de navigation sur le Rhin.

—La grande querelle qui s'était émue entre Alexandre Dumas et Jules Janin, à propos des demoiselles de St. Cyr, s'est terminée à l'amiable: l'auteur dramatique et le feuilletoniste étaient tout disposés à se battre de leur mieux, mais ils en ont été empêchés par leurs témoins. Voici comment Jules Janin raconte la chose dans un de ses feuilletons:

Depuis tantôt quinze grands jours, ceci soit dit à propos du cimetière d'Hamlet, depuis notre réponse à la lettre que nous avait écrite M. Alexandre Dumas, je ne sais quelle fermentation étrange agite et trouble les deux camps littéraires. On nous aborde, on nous questionne.—"Où en est donc votre grande querelle?" D'autres part, on se parle tout bas: "Cela ne peut finir que avec du sang." Chacun s'est son petit vœu dans sa grande âme—"Que ne suis-je délivré de ce mauvais[e] qui ne m'a jamais loué sans restriction!"—"Et moi donc, que ne suis-je débarrassé de cet esprit infatigable qui vous a fait ses cinq actes de drame ou de comédie avant même que j'aie trouvé le sujet de ma comédie, le titre de mon drame!" Ainsi l'on s'agite, ainsi l'on murmure; c'est tout-à-fait comme dans la tragédie de M. Lemercier:

Qu'il tarde à s'expliquer!—Qu'il est lent à mourir!

Pour répondre à tous ces bruits mêlés de si agréables espérances, nous sommes bien forcés de vous dire comment et pourquoi cette querelle, toute littéraire dans le principe, n'a pas franchi les bornes littéraires. Certes, de part et d'autre l'irritation avait été assez vive; la provocation de celui-ci avait été trop directe, la réponse de celui-là trop violente, pour qu'en effet ceux qui attendaient les résultats sanglans de cette double irritation, n'eussent beaucoup à espérer. Si même il faut tout vous dire (j'en demandais ici pardon à M. le procureur du Roi), le jour avait été choisi, le rendez-vous était pris, l'heure, le lieu,—ou très joli endroit;—tout était arrêté.... Vous n'aviez plus qu'à retenir vos places, vous tous qui formez la galerie naturelle de ces sortes de luttes, et pour vous arracher quelques bravos, chacun de nous eût fait de son mieux.

Malheureusement, en ces sortes d'accidens, on ne fait pas toujours ce qu'on veut faire. D'abord on s'irrite, on s'emporte; on ne veut que du sang, on se figure son adversaire déjà mort,—mort pour amuser quelques oisifs!.... Oui, mais après les premières colères, il arrive souvent qu'à la première rencontre des deux ennemis ils cherchent en vain dans leur âme cette haine qui les poussait.—Plus de haine!—Déjà toute cette colère a fait silence. Rien qu'à se voir, on se rappelle les amitiés passées, les travaux nombreux, les services rendus. On se tient compte l'un l'autre des irritations, des craintes que la vie littéraire entraîne avec elle.... On était venu pour se battre, on est bien près à tout oublier.

Telle a été ma position avec M. Alexandre Dumas lorsque, pour la première fois depuis sa lettre et depuis ma réponse, nous nous sommes rencontrés, lui et moi. Je compris tout de suite, en me rappelant sa vie utile et laborieuse, ses succès sans nombre, sa popularité méritée, les promesses qu'il a données et celles qu'il saura tenir; je compris qu'il me serait impossible de ne pas déplorer toutes ces colères. Sans nul doute j'aurais voulu effacer toute la peine qu'il m'avait causée; mais surtout j'aurais voulu effacer tout le mal que je lui avais fait. Ces sortes de violences ne sont pas dans mon âme; elles ne sont pas dans mon esprit. Je sais très bien, moi, en maintenant pleine et entière les droits de la critique, que l'urbanité est un de ses devoirs. Mais qui donc sera toujours le maître de ses emportemens? Qui donc est assez fort pour ne pas suivre son adversaire sur le terrain que l'adversaire a choisi? M. Alexandre Dumas lui-même, quand l'autre jour il mettait le pied sur le domaine brûlant de la critique, n'a-t-il pas montré tout le premier combien il est facile de franchir la limite imperceptible qui sépare la défense naturelle, légitime, des cruautés et des vengeances que l'on regrette plus tard? Ainsi je pensais, et en même temps je sentais revenir avec mon ancienne amitié tous mes bons sentimens d'autrefois.—Je ne puis vous dire ce qui se passait dans l'âme de M. Alexandre Dumas, mais à coup sûr, autant que moi, il comprenait, en le déplorant, le mal inutile que s'étaient fait ces ennemis d'une heure, et surtout la grande joie qu'ils avaient causée à leurs ennemis de tous les jours. Nos témoins cependant, quatre hommes d'honneur, à qui nos amis et nos ennemis peuvent s'en rapporter également, préparaient toutes choses pour le combat du lendemain, pendant que lui et moi nous marchions à côté l'un de l'autre, d'un pas aussi calme, d'un pas aussi tranquille que si nous étions en chemin pour nous promener sur le bord de l'eau, en parlant d'art et de poésie. *Tendens Venafranos in agros*.

Que vous dirai-je? Lui et moi satisfaits de cette explication silencieuse, nous nous sommes donné la main, sans renoncer toutefois à ce que nous regardions l'un et l'autre comme une nécessité de la position que nous nous étions faite,—une réparation à main armée. C'était désormais l'affaire de nos témoins.

Mais nos témoins n'ont pas voulu que la réparation allât plus loin que la colère. Ils n'ont pas voulu faire du duel, qui est aujourd'hui plus que jamais une chose sérieuse, une vaine parade. Ils ont réservé à chacun des deux adversaires le droit qui lui appartient:—au critique le droit de dire en toute liberté d'esprit et de conscience: *Ceci est mauvais!* au poète le droit de défendre son œuvre, afin de le défendre à armes courtoises quand elle est attaquée à armes courtoises; surtout de lui ont réservé en son entier ce beau droit, illustre, excellent entre tous,—le droit des poètes!—le droit de faire de belles œuvres,—si belles que les critiques,—et même les injustes,—s'il en est, soient forcés les premiers d'admirer et d'applaudir.

Telle est cette histoire. Je vous le raconte franchement que j'ai l'habitude de vous tout dire. Me voilà bien réconcilié, plus que jamais, d'être sévère pour les œuvres de M. Alexandre Dumas. Lui cependant, il s'est [illegible] réconcilié, la revanche ne [illegible] [illegible] aussi [illegible] doute M. [illegible] [illegible] membre de l'Académie-Française, [illegible] [illegible] [illegible]